

HOULLE
– Vœux 2024 –
Lettre de M. Jean-Luc
COURBOT, 1^{er} ADJOINT



Monsieur le Directeur d'école de l'Ecole Jules Ferry,
Mesdames les enseignantes,

Mesdames et Messieurs les Présidents et représentants du monde associatif

Vous toutes et tous qui assumez des responsabilités au sein de notre commune ou pour notre commune.

Vous, personnel administratif et technique

Houilloises, Houillois

Une année nouvelle, c'est l'espoir de choses meilleures,,, Alors REVONS !

Rêvons,

D'un monde de paix.

D'une société sans violence ni haine.

D'une année sans catastrophe ni épidémie.

Enfin une année de santé, de bonheur, de joie et de prospérité pour tous.

Que vos rêves et vos projets s'accomplissent.

Houlle est et veut rester un village rural.

En janvier dernier, un recensement de la population a permis d'établir que nous étions 1169 habitants.

Notre doyenne, Mme PERSYN a passé allègrement le siècle.

Notre doyen est désormais Mr SCOTTE suite au décès de Mr DELABRE en août dernier.

En 2023, nous avons accueilli 10 nouvelles familles, enregistré 8 naissances et malheureusement déploré 6 décès.

5 mariages ont été célébrés et 5 PACS enregistrés.

Du côté de l'urbanisme, ont été déposés et instruits : 1 permis de construire, 25 déclarations préalables, 2 permis de démolir et 21 certificats d'urbanisme.

L'école Jules FERRY « se porte bien » avec des effectifs stables (125 élèves en ce début d'année répartis en 5 classes)

Merci au directeur et aux enseignantes pour leurs investissements.





Le personnel communal, qui compte 5 titulaires, 1 stagiaire et 4 contrats PEC et 1 CDD, joue un rôle primordial dans le bon fonctionnement de notre commune.

Merci à eux pour le bon travail fourni et les services rendus à la population

Cette année, Annick a fait valoir ses droits à la retraite. Elle est remplacée par Stéphanie MEYER.



Une pensée pour le tissu économique de notre commune (commerçants, artisans, restaurateurs, entrepreneurs, agriculteurs, auto entrepreneurs ainsi que les 4 campings) qui font de HOULLE une belle commune dynamique.



Un grand bravo aux différentes associations, à leurs dirigeants et aux nombreux bénévoles qui, à longueur d'année, s'investissent sans compter leur temps pour le plus grand bonheur des HOULLOISES, HOULLOIS et de leurs adhérents.





Question animation, la municipalité y contribue pleinement.

Je citerai :

- L'organisation conjointe avec le club des aînés de la braderie brocante du 14 juillet. Un succès populaire et une belle recette de 2000 € à partager entre le club des aînés et le CCAS



- Le Banquet des Aînés au cours duquel « la table Houilloise a regalé une centaine de convives dans une très bonne ambiance.



- En collaboration avec les membres du CCAS, 211 colis de NOEL destinés aux Aînés de plus de 66 ans ainsi qu'au personnel communal ont été confectionnés.

- Un goûter de NOEL avec animation a été offert aux plus de 60 ans. Une vraie réussite pour le plus grand bonheur des 120 participants.



Ce sont aussi des rassemblements aux Monuments aux Morts :

- Le 8 mai pour rappeler la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et le 11 novembre pour célébrer la signature de l'armistice ;



Cérémonies rehaussées par les chants des nombreux enfants présents avec leurs parents et encadrés par le corps enseignant.

- Le 5 décembre pour commémorer les morts pendant la guerre d'Algérie.





- Enfin, comme chaque année, fin mai, nous nous retrouvons rue de Vincq pour rendre hommage aux 11 soldats résistants du 110^{ème} R.I. lâchement exécutés par des soldats Allemands.

En mai une réception en présence du sous préfet a mis à l'honneur Roger DUSAUTOIR qui a reçu le titre de MAIRE HONORAIRE, cérémonie au cours de laquelle 2 Médailleurs du Travail ont également reçu leur distinction.

En octobre, les lauréats du concours des maisons fleuries ont été mis à l'honneur pour avoir embellis et fleuris leur propriété.

L'accueil des nouveaux arrivants a réuni 10 familles

A noter, la réélection de Bertrand PETIT en qualité de Député de la 8^{ème} circonscription.

Rendre notre commune plus jolie et attrayante fait aussi partie de nos préoccupations avec le fleurissement des parterres et l'entretien des bas-côtés 2 fois par an.

J'y ajouterai, l'opération «marais et commune propre », en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale : une trentaine de personnes s'est mobilisée pour sillonner notre commune.



Le centre aéré intercommunal d'été a accueilli une soixantaine enfants sur 5 semaines alors qu'une petite trentaine d'enfants en moyenne a participé aux sessions organisées pendant les petites vacances.



Une cinquantaine d'enfants était présents pour la chasse aux œufs de Pâques.



La fête de la Saint-Martin a malheureusement dû être annulée compte tenu d'une météo exécrable.

J'ajouterai la participation de la commune à la kermesse de l'école avec une remise de livres aux enfants et des dictionnaires à ceux qui entrent au collège.

Enfin, en janvier dernier, un chèque de 1392 € a été remis à l'AFM téléthon en présence des responsables d'associations.

Comme vous pouvez le constater, ce fut une année bien remplie.

Les investissements et travaux n'ont pas été en reste, le chantier phare les travaux de restauration des berges et du Chemin de Halage. Ce dossier initié par Bertrand PETIT au 1^{er} semestre 2020, dans le cadre du plan de relance de l'état, a connu son épilogue fin juin 2023.

Oui, vous avez bien compris, plus de 2 ans d'études diverses (18 au total pour un coût avoisinant les 100 mille euros), d'instructions de dossiers, de démarches administratives, de recherches de subventions pour enfin un démarrage des travaux en octobre 2022.

Un chantier innovant puisque pour la première fois en test, un fascinage de berge a été réalisé avec la majorité des planches sous l'eau afin de favoriser le contact «terre/eau» et faciliter la reproduction des poissons, loi sur l'eau oblige, décision de l'OFB et de la DDTM.





Beaucoup d'entre vous se sont étonnés de la période choisie pour ces travaux.

Il faut savoir qu'on ne débroussaie pas avant que la sève ne soit descendante (fin septembre) qu'à partir du 15 février, il faut interrompre les travaux pour ne pas nuire aux brochets qui fraient et pas de travaux ensuite puisque c'est la période de nidification jusqu'en fin août.

Les entreprises n'ont donc pas eu d'autre choix que de travailler pendant cette période hivernale avec des conditions météorologiques déplorables

qui ont entraîné des retards.

Une pensée aux entreprises DAMBRICOURT et LEBLEU et à leurs employés qui ont œuvrés avec professionnalisme.

Enfin la réouverture au public fin juin.

2km300 de berge rénovée côté rivière, 1km300 côté contre fossé avec curage.

Plus de 4000 pieux plantés, un chemin rélargi et réhabilité, 2 connexions établies avec les étangs voisins et le marais, 2 pontons PMR pour faciliter l'accès des pêcheurs à mobilité réduite, une aire de pompage incendie au niveau de l'ancien café «JULOT» remise aux normes et la pose de 4 barrières filtrantes.

De l'avis général, les résultats sont à la hauteur des espérances pour le plus grand bonheur des randonneurs, des cyclotouristes et des pêcheurs.

Pour un coût global de 1172000 € TTC subventionné à hauteur de 80%.

Merci aux partenaires financiers que sont : l'Etat, la Région, le Département, la CAPSO, l'Agence de l'eau, VNF (pour une trop petite partie à notre goût) et la Fédération de pêche pour les pontons PMR,

Nous les remercions chaleureusement.

A noter que VNF a souhaité garder la gestion des emplacements de barques.

Merci au cabinet d'études V2R (Franck LATAIGNANT, Virginie POTIER et Clément DELOBEL qui a suivi le chantier de bout en bout)

Merci à Jacky LECLERCQ-SPETER de la CAPSO pour son aide précieuse.

Un grand merci au Parc Naturel Régional, à sa Présidente Sophie WAROT et notamment à LUC BARBIER, un professionnel du marais, dont les compétences, l'analyse et les conseils ont été d'une aide précieuse.

Un professionnel du marais, une aide très précieuse de par ses compétences, ses analyses et ses conseils.





Le second gros dossier, c'est la reprise des travaux de restauration de l'église avec la tranche optionnelle 1 qui concernent la nef, la toiture côté nord, les murs et vitraux. Démarrés en septembre, ceux-ci devraient toucher à leur fin en mars 2024. Les vitraux ont été démontés afin d'être restaurés. La charpente côté nord a été changée dans sa presque totalité. La couverture en ardoises vient d'être achevée. Les travaux sur les parois des murs sont conséquents. Il a fallu tout piquer, enlever ou rabaisser des contreforts.

Des vestiges de l'époque romane ont été découverts ; L'ensemble sera restauré ce qui redonnera à notre église son cachet d'antan.

Ces travaux, après actualisation des prix, s'élèvent à 321680 € TTC subventionnés à hauteur de 78% par l'Etat, la Région, le Département et la CAPSO, Le reste à charge communal étant de 65000 €.

Autres travaux, certes moins conséquents mais nécessaires : la voirie.

L'entreprise LHOPALE TP a procédé à la réfection du prolongement de la rue de la Basse Boulogne (entre les RD 219 et 943) : dérasement et renforcement des bas-côtés pour une meilleure évacuation des eaux, pose d'un tapis plus une émulsion et la réalisation de 2 aires de croisements pour un coût global de 59000€, Nous avons bénéficié de 15000€ versés par le Département au titre de FARDA et de 17 475 € du fonds de concours de la CAPSO.

Merci à eux,



Malheureusement, les pluies diluviennes et les ruissellements de novembre ont en partie détruit tout ce travail,

Après une 1ère évaluation du coût des dégâts, un dossier a été déposé auprès de la Préfecture afin de solliciter une aide financière pour restaurer la route.



En début d'année, la porte d'entrée et 2 fenêtres ont été remplacées au logement communal, près de l'école pour un coût de 6900€ TTC.



Cet été, il en a été de même pour la mairie et ses annexes. 5 nouvelles fenêtres et 3 portes ont été posées pour un montant de 8300€ TTC. Par la même occasion, un réaménagement de l'atelier et du local technique réalisé par le personnel communal permet désormais de mettre les 2 véhicules à l'abri mais aussi de disposer d'un espace cantine pour les employés du technique.

Au cimetière, un second columbarium de 12 cases et un banc qui permet aux personnes de se recueillir ont été installés..

Nous avons aussi opté pour la pose de 6 cavurnes.

Les modalités d'aménagement et de règlement restent à définir par le Conseil Municipalité.



Autre investissement, l'achat de nouvelles tables et chaises pour la classe de Mme GEORGES (8000€).

Pour le compte de la commune :

ENEDIS a finalisé l'enfouissement d'une ligne à moyenne tension dans le Warland, Avec pour but de diminuer les microcoupures dans ce secteur.

Enfin SUEZ vient récemment de passer une nouvelle canalisation pour rejoindre la rue de la Basse Boulogne. Celle-ci permettra à tous les Houillois de bénéficier d'une eau décarbonatée donc moins calcaire.

En cette fin d'année, notre commune, comme bien d'autres du Pas de Calais, a connue les affres des inondations, Les tempêtes successives, accompagnées de pluies diluviennes incessantes pendant plusieurs semaines ont eu des effets dévastateurs.

Un niveau d'eau de la rivière jamais atteint de mémoire d'anciens.

3,30 m au pic de la crue mi novembre alors que le niveau moyen est de 2,24m.

Plus de 70 maisons et résidences impactées avec plus de 50cm d'eau à l'intérieur, impasse de la Houlle, chemin de halage, impasse du Warland, ainsi que dans quelques maisons isolées dans le marais et en bordure de la rivière.

Des sinistrés qui ont dû quitter leur logement, et pour la plupart trouver refuge dans leur famille ; Certains ont été hébergés dans des mobil home ou des logements mis à disposition mais aussi dans la salle des fêtes d'EPERLECQUES,

Merci à Laurent, Maire d'EPERLECQUES et à son Conseil Municipal.

Quelques uns ont été évacués en tracteur, d'autres par les pompiers.



Une chaîne de solidarité s'est mise naturellement en place. La mobilisation de voisins de quartier, d'artisans de HOULLE, d'agriculteurs a permis l'entraide.

Du côté de la Municipalité et des services techniques, nous avons accompagné les sinistrés du mieux possible en mettant à disposition des matériaux (parpaings, sacs de sable, boudins de graviers) mais aussi en facilitant, tant que faire se peut, les démarches administratives).

Devant le désarroi, la lassitude des sinistrés, nous nous sentions impuissants.



Pas ou peu d'informations crédibles pour rassurer. Seule notre présence à leurs côtés a pu tangiblement atténuer leur détresse. Des informations télé qui annoncent la décrue sur BLENDECQUES, ARQUES ou SAINT-OMER et chaque jour, chez nous, le niveau d'eau qui monte inexorablement. Le doute, les interrogations, la résignation et la colère prennent le pas.

Et ce n'est que le début d'une galère pour eux.

Les assurances, les experts, évacuer tous les déchets et faire les travaux,,, Le début d'un long chemin de croix.

Merci à la CAPSO d'avoir mis des bennes à disposition. Ce fut très apprécié par les sinistrés.

Et demain ?

Tout le monde s'affairait à se reconstruire, à effacer les traces de ce marasme sans s'imaginer que le cauchemar recommencerait 4 semaines plus tard.

Auparavant, on parlait de crue centennale. Aujourd'hui, je dirais plutôt décennale voir annuelle...

Alors comment faire ?

Avec quel moyen ?

Je ne pense pas qu'il y ait une solution mais très certainement des solutions qui, mises bout à bout, atténueront les effets négatifs de telles crues.

Certainement plus de moyens, retenir et stocker plus en amont et surtout pour nous, communes situées en aval du bassin de l'Aa, évacuer plus vite, plus fort à la mer, anticiper plus, coordonner mieux.

C'est un coût mais la détresse de nos administrés n'a pas de prix, Quand on voit ce qu'aujourd'hui cela va coûter près d'un milliard d'euros à l'Etat, aux collectivités et aux assureurs. On peut, je pense, trouver quelques millions d'euros pour de nouvelles pompes et se donner les moyens de faire fonctionner l'ensemble du réseau avec plus d'entretien.

Il va falloir une mobilisation forte de l'Etat, de toutes les parties prenantes d'autant plus que le temps presse.

Vous l'aurez compris, des défis énormes nous font face et l'attente est grande.

Je ne veux pas terminer mes propos sur une note négative.



La preuve que nous croyons en l'avenir est que cette année, la commune vient d'investir plus d'un million d'euros, avec un taux moyen d'aide de 80% pour le chemin de halage et de 78% pour cette tranche de travaux à l'église,

Vous l'aurez compris, sans l'apport de subventions des partenaires financiers, de tels investissements seraient impossibles. Leur soutien nous est indispensable.

2024 se profile et d'autres projets sont à réaliser.



Investir, moderniser notre commune, c'est la rendre plus attractive pour ses habitants.

Avant de mettre fin à mes propos, je voudrais vous remercier chers collègues du Conseil Municipal pour votre travail et votre implication, ainsi que vous M. le Maire, chacune et chacun d'entre vous dans vos domaines de prédilection, suivant vos disponibilités. Le tout dans une ambiance chaleureuse empreinte de sérieux et de loyauté.



Pour en terminer, je vous réitère au nom du conseil municipal, à vous Nadine, à vous M. le Maire et à votre famille, à vous tous, à vous Houilloises, Houillois, mes vœux les plus sincères de joie, bonheur, réussite et surtout de santé, ce bien si précieux que l'on a parfois tendance à oublier,

BONNE ANNEE A TOUTES ET TOUS,



HOULLE
- Vœux 2024 -
Lette de M. Hervé BERTELOOT,
Maire



Houilloises, Houillois, Chers Amis.

Une année nouvelle est toujours synonyme d'espoir, d'attente de jours meilleurs. Que 2024 vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Ayons une pensée pour nos concitoyens qui vivent ce changement d'année dans la peine, l'isolement ou traversent des épreuves.

Je pense notamment aux Houilloises et Houillois touchés par les inondations et qui ont vécu une période douloureuse et interminable. Nous avons essayé de les réconforter tout en étant impuissant face à cette montée des eaux. Nous sommes tous les jours à leurs côtés pour les soutenir durant cette catastrophe, exceptionnelle par sa violence, sa soudaineté et sa durée.



Je voudrais remercier mes collègues du Conseil Municipal, les services de l'Etat, du Département, de la CAPSO, le SDIS de SAINT-OMER ainsi que les pompiers des différentes régions de France, la Protection civile, les agriculteurs, Mr Le Maire D'EPERLECQUES et sa Municipalité, les bénévoles qui se sont inscrits pour apporter leur aide et Mr Jean Charles DEGRAEVE qui a mis à disposition son gîte

pour reloger certains sinistrés. Grâce à vous tous, nous avons pu gérer cette catastrophe du mieux possible.

Je souhaite également mettre à l'honneur et remercier Mr Jean Claude MICHEL, Conseiller Municipal qui a été tous les jours, sans compter ses heures, aux côtés des sinistrés restés chez eux et qui servait de relais avec la Mairie en nous transmettant toutes les informations en direct.

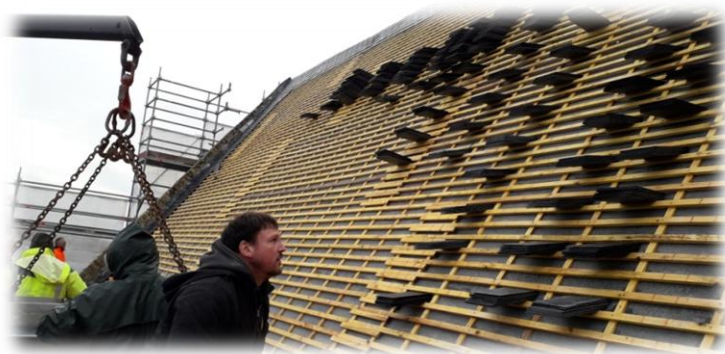
Sachez que nous restons mobilisés auprès de nos concitoyens pour leur apporter toutes les aides indispensables afin qu'ils retrouvent au plus vite leur vie d'avant.



Je pourrais évoquer la guerre en Ukraine, le conflit entre Israël et le Hamas, le retour du Covid, le dérèglement climatique et d'autres sujets; mais je pense que les Houilloises et les Houillois souhaitent simplement que je leur parle de notre beau village et que j'évoque son avenir.



A chaque cérémonie des vœux, le premier Adjoint détaille le bilan de l'année écoulée et le Maire présente les projets pour la nouvelle année. Jean-Luc a rappelé les nombreux travaux réalisés en 2023 et vous pouvez vous rendre compte que nous nous investissons pleinement pour continuer à vous offrir le meilleur cadre de vie.



Rassurez-vous, je vais faire beaucoup plus court que mon premier Adjoint car en ce qui concerne l'année 2024, nous souhaitons réaliser une pause dans nos investissements et dresser un bilan de nos finances après la perception du solde des subventions et du Fonds de compensation de la TVA. Nous pourrions alors nous projeter pour les 2 dernières années de ce mandat.



Pause ne veut pas dire immobilisme car il nous reste quelques dossiers en cours d'instruction ou à terminer :



- En premier, les travaux à l'Eglise Saint Jean-Baptiste. La tranche optionnelle 1, qui concerne la restauration de la NEF sera terminée en Mars 2024. Une dernière tranche qui concerne la Sacristie sera engagée en fin d'année si nous avons la certitude d'obtenir les subventions de l'Etat, de la Région, du Département et de la CAPSO. J'en profite pour féliciter les ouvriers des entreprises Chevalier Nord, Battais Charpente, ECR et BROUARD pour le magnifique travail réalisé à ce jour. Ce sont des artistes !



- Jean Luc a évoqué le chemin du Halage qui accueille, depuis sa restauration, un nombre incroyable de visiteurs, ce qui nous oblige à revoir notre aire d'accueil. Pour cela, je remercie la Présidente du Parc Naturel, Sophie WAROT, pour avoir retenu la commune au titre pour l'opération « coup de cœur du Parc » et ainsi nous allouer une subvention de 5000 €. Nous changerons le mobilier urbain, doublerons les places de parking et installerons un compteur électrique pour accueillir certaines manifestations culturelles ou sportives.



- Concernant la réfection de la Départementale 207 qui traverse le village pour relier HOULLE à EPERLECQUES. L'étude confiée au cabinet VRDAO doit nous être remise prochainement et nous avons déjà sollicité le Département pour l'inscription de cette opération en 2024.



Pour rappel, cette rénovation est axée sur la sécurité, le stationnement, la rénovation du centre-bourg et la réalisation d'un cheminement piétonnier et cyclable allant du site de l'ancienne



Malterie à la rue de la Basse Boulogne. Ces travaux devraient être réalisés en plusieurs tranches à partir de 2025.



- Quelques informations sur le projet d'extension du lotissement avec la société IMWO France. Les Travaux de réseaux devaient débuter au printemps 2024 mais compte tenu de la conjoncture actuelle, les promoteurs souhaitent reporter ces travaux en fin d'année, voire au printemps 2025.

La réservation des parcelles sera possible prochainement. Pour cela, Un panneau d'informations sera installé sur le terrain de football rue May. Pour rappel, ce sont 36 terrains libres de constructeurs et 6 logements sociaux qui seront disponibles amenant ainsi de nouvelles familles pour maintenir les effectifs de l'école Jules Ferry et nos commerces.



trouver un repreneur afin de redonner son cachet à cette ancienne ferme mais surtout ancienne distillerie.

A l'issue de nos démarches, un acquéreur nous a présenté son futur projet qui nous semble tout à fait remarquable, car d'actualité ; il intègre des studios mais aussi du co-working et du co-living. Nous espérons que cette transaction sera finalisée au plus vite pour retrouver une belle entrée de village.



- Je n'oublie pas le projet de béguinage qui était attendu par de nombreux Houillois. La société CAP IMMO n'a toujours pas donné suite au permis d'aménager qui lui avait été délivré en 2015 malgré de nombreuses relances de ma part mais également de mon prédécesseur. C'est incompréhensible et plus que regrettable.

J'ai soumis ce dossier à plusieurs bailleurs sociaux et j'ai aujourd'hui une bonne nouvelle à vous communiquer !

En effet, un bailleur social se serait mis d'accord avec les gérants de Cap Immo pour racheter cette parcelle et reprendre le projet initial. Si tout se passe bien, le projet d'aménagement devrait être déposé en ce début d'année et les travaux démarrer dans la foulée.

Au même endroit, nous avons enfin réussi à acheter la parcelle de terrain que nous entretenons depuis des dizaines d'année, avec pour projet, un parking végétalisé afin que les voitures ne se garent plus sur les trottoirs.

- Enfin concernant la sécurité des Houilloises et Houillois, nous travaillons sur un projet de vidéosurveillance en plaçant des caméras aux entrées et sorties de village afin de pouvoir visualiser tous les véhicules qui traversent notre commune.



Voilà pour les principaux dossiers, en sachant que nous essayons toujours de répondre présents lorsque des demandes urgentes nous sont soumises.

Je souhaite remercier chaleureusement tous les membres du Conseil Municipal pour leur soutien, leur implication et leur dévouement au service des Houillois. Ils font tous un excellent travail à mes côtés et ceci dans une très bonne ambiance.

Le personnel communal est aussi à complimenter pour le travail efficace réalisé tout au long de l'année.

Bravo à toutes les associations pour l'offre variée d'activités qu'elles proposent et le rôle social qu'elles remplissent parfaitement.

Je n'oublie pas également d'associer à mes remerciements, les nombreux bénévoles qui donnent de leur temps pour la commune, le CCAS et nos Associations.





En parlant de nos associations, prenez date pour la prochaine fête de la Moisson organisé par l'association Houlle comme Autrefois, qui aura lieu le dimanche 18 Août 2024. Cette manifestation qui se déroule tous les 2 ans avait accueilli des milliers de visiteurs en 2022.

Remerciements aussi aux services du Département, particulièrement à MM Cyrille DUVIVIER et Xavier MAGNIER, aux services de la CAPSO, et notamment à M. Jacky LECLERCQ, Chargé d'opérations communes rurales, pour leur aide précieuse sur certains dossiers technique ou financier.

Je souhaite enfin ce soir remercier mon épouse pour sa patience, son soutien et le fait qu'elle ne me tienne pas rigueur de mes nombreuses absences.

Si la cérémonie avait eu lieu, j'aurais souhaité mettre à l'honneur un Houillois qui réalise des performances exceptionnelles pour son âge. Je veux parler de Mr Bernard REBENA, ancien Maire, qui est un sportif remarquable.

Il participe encore aux épreuves du challenge CAPSO et surtout il a couru lors des derniers championnats de France où il a été sacré champion de France de sa catégorie. Un exploit qui mérite notre respect.



Houilloises, Houillois, chers amis, Je vous renouvelle mes meilleurs vœux pour l'année 2024 ; Qu'elle vous apporte, ainsi qu'à vos proches, santé, joie, bonheur et prospérité.

